Annales historiques de la Révolution française

337 | juillet-septembre 2004
Varia

Le regard d'un royaliste sur la Révolution : Jacques-Marie Boyer de Nîmes

Annie Duprat

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/ahrf/1505
DOI : 10.4000/ahrf.1505
ISSN : 1952-403X

Éditeur :
Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée
Date de publication : 1 septembre 2004
Pagination : 21-39
ISSN : 0003-4436

Référence électronique
Annie Duprat, « Le regard d'un royaliste sur la Révolution : Jacques-Marie Boyer de Nîmes », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 337 | juillet-septembre 2004, mis en ligne le 15 février 2006, consulté le 23 avril 2022. URL : http://journals.openedition.org/ahrf/1505 ; DOI : https://doi.org/10.4000/ahrf.1505

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2022.

Tous droits réservés

Le regard d'un royaliste sur la Révolution : Jacques-Marie Boyer de Nîmes

Annie Duprat

1 L'étude de la formation et de la circulation des idées et l'examen des mots et des images de la littérature de caniveau permettent d'accéder à une meilleure compréhension de l'univers des représentations des contemporains ; désormais, l'histoire de la Révolution française ne peut plus faire l'économie d'un détour vers cette source, qui elle-même a une histoire dont nous voudrions retracer les grandes lignes brièvement. En effet, on a pu constater que les historiens, depuis plus de deux siècles à présent, ont pourtant assez largement minoré, voire ignoré, les ouvrages portant sur l'iconographie révolutionnaire dans la mesure où ce domaine était considéré comme dépendant de l'histoire de l'art et non de l'histoire [1]. Cette appréciation réductrice a été pourtant contredite depuis longtemps par les auteurs de dictionnaires, ainsi qu'en témoignent les évolutions de leurs définitions ; la *Grande Encyclopédie,* dans les années 1850, renvoie le mot « iconographie » à la rubrique « Beaux-Arts » et indique « science de décrire les images sans distinction de sujets, de genre, de moyens d'exécution [...] branche importante de l'histoire de l'art ». *A contrario,* l'édition de 1983 donne une définition beaucoup plus précise, découpée en séquences distinctes parmi lesquelles figure « l'étude de la représentation figurée dans une œuvre particulière ; l'ensemble de l'illustration d'une publication (livre, revue, etc...) ». Cette dernière définition fait autorité à présent et justifie l'approche des sources iconographique par les historiens, par les sociologues, par les linguistes ou par d'autres spécialités. Mais quelques grands ouvrages, publiés au cours du XIXe siècle avec un succès dont témoignent leurs nombreuses rééditions, demeurent à peu près ignorés aujourd'hui, même des spécialistes de la question. L'iconographie politique qui s'épanouit à l'occasion de la Révolution ne doit pas être considérée comme un bloc : à côté des compositions destinées à conserver le souvenir des grands événements de la Révolution, on rencontre une série d'images plus polémiques, qui sont le plus souvent des caricatures.

Boyer de Nîmes, journaliste et polémiste

2 En 1789, on assiste à la victoire des images patriotes, de facture en apparence grossière, mais dans la réalité assez finement composées et dessinées, tandis que les productions contre-révolutionnaires apparaissent au cours de l'année 1790, en même temps que les émigrés organisent leur propagande. Dès lors, l'image politique a véritablement acquis un statut dont elle ne se déprendra plus : être l'un des vecteurs privilégiés de l'opinion publique et l'une des armes du combat politique. Mais affirmer cela relève du constat de l'historien qui connaît la fin de l'histoire ; ce n'est pas résoudre la question de l'inspiration des thématiques graphiques, ni celle de leur utilisation, encore moins celle de leurs usages pendant la période considérée. Or, pour approcher ces questions, qui confinent à l'histoire de la propagande, un personnage s'impose d'emblée : Jacques-Marie Boyer-Brun, communément nommé Boyer de Nîmes [2]. Sa personnalité de journaliste royaliste et de conspirateur anti-protestant, et son activisme, tant à Nîmes qu'à Paris, sont d'autant mieux connus qu'il a comparu devant le Tribunal Révolutionnaire avant de périr sur l'échafaud le 20 mai 1794. Rédacteur au *Journal de Nîmes,* puis au *Journal général de France,* il fonde son propre titre, le *Journal du peuple* en février 1792 puis, dans les semaines qui suivent, fait paraître, toujours sur les presses de l'imprimerie du *Journal du peuple*, le prospectus publicitaire d'une *Histoire des caricatures de la révolte des français* [3]. L'avant-propos expose ainsi le projet :

> « Cet ouvrage, un des plus singuliers et des plus curieux qu'on puisse offrir au public dans les circonstances actuelles sera divisé en deux parties. La première donnera une description historique des caricatures faites pour favoriser la révolte et les révoltés. La seconde contiendra celle des caricatures contre la révolte et les révoltés.
>
> L'auteur démontrera dans la première partie de cet ouvrage que tous les moyens ont paru bons quand on a voulu renverser l'autel et le trône et on fera voir que les caricatures ont été un de ceux qu'on a employés avec le plus d'art, de constance, et de succès, pour égarer et soulever le peuple. Il prouvera dans la deuxième partie que, dès l'instant que l'opinion publique est retournée jusqu'à la raison [que l'opinion publique a perdu la raison], les caricatures ont été dirigées contre les tyrans, les jongleurs et les fripons qu'elles n'ont pas peu contribué à démasquer.
>
> En donnant l'histoire des caricatures, l'auteur rapportera avec exactitude les traits caractéristiques et piquants de la vie publique et privée des personnages dont il sera question, et il ne négligera rien pour ramener cet ouvrage aux véritables principes de morale et de philosophie dont on s'est si prodigieusement écarté de nos jours. » [4]

3 Le projet intellectuel de Boyer est aussi un projet pédagogique et politique, puisqu'il fait figurer en exergue du premier tome une maxime ambitieuse : « Ce n'est ni le passé, ni l'avenir qu'il faut étudier dans l'Histoire, c'est le présent ». En effet, Boyer de Nîmes, défenseur passionné du trône et de l'autel, s'affirme comme tel. Journaliste, polémiste et homme de convictions, il a été élu substitut du procureur de la commune de Nîmes en 1790, mais, impliqué dans les troubles de sa ville qui voient la victoire de la faction adverse, celle des protestants, le jeune Jacques-Marie Boyer-Brun, qui prend le nom de Boyer de Nîmes pendant la Révolution, est surtout connu par ses écrits et par son action politique nîmoise [5]. Il est encore assez fréquemment confondu dans les dictionnaires biographiques avec un autre journaliste du nom de Pascal Boyer, ce qui a conduit Claude Langlois à hésiter sur la date de sa naissance, 1755 ou 1764, tandis que, pour Anne-Marie Duport, Boyer-Brun est, sans conteste, né en 1755 [6]. Après l'échec de ses tentatives pour contrer les protestants nîmois, il s'installe à Paris où il collabore au *Journal général de France*, dont il devient le rédacteur pour l'année 1791. On ne sait quelles raisons l'ont poussé à quitter le *Journal général de France* pour fonder son propre

titre, un quotidien, le *Journal du peuple* [7]. La lecture attentive de ce périodique montre la passion de Boyer de Nîmes pour toutes les questions touchant à l'opinion publique, et permet de repérer aussi les origines de son projet éditorial concernant les caricatures. En effet, dans le *Journal du peuple*, Boyer annonce la publication de nombre de caricatures, qui sont toutes contre-révolutionnaires et, pour la plupart, publiées chez Wébert, au Palais-Royal [8]. Certaines, comme *Gare le faux pas, Grand convoi funèbre de leurs Majestés jacobins, La bascule patriotique, ça n'ira pas, ça ira* ou encore *La balance de Thémis*, seront reprises dans son *Histoire des caricatures* [9]. La confrontation des articles de Boyer dans ce quotidien avec les textes qu'il publie, à peu près en même temps, dans son *Histoire des caricatures*, permet de préciser les dates de parution des gravures, leurs lieux de commercialisation, ainsi que leur réception à l'époque, si du moins nous acceptons l'hypothèse que Boyer de Nîmes a choisi les gravures les plus significatives du moment pour les commenter à nouveau. On assiste donc bien à une entreprise de propagande politique par l'image, sans fard ni nuance, qui utilise tous les réseaux possibles, et parvient à les créer le cas échéant. Les annonces du *Journal du peuple* enfin donnent la preuve que Michel Wébert n'était ni un graveur ni un dessinateur, mais simplement un libraire, diffuseur des gravures royalistes anonymes : jeune homme originaire de Saverne, il a d'abord été colporteur à Paris avant de fréquenter les milieux royalistes, comme il l'indiquera devant les enquêteurs lors de son procès [10].

4 Pour bien comprendre les tenants et les aboutissants de ce langage politique et polémique, il faut se replacer dans le contexte événementiel et dans le flux de la production des gravures. Sur ce dernier point, reprenons les estimations de Claude Langlois, qui constate une montée en puissance rapide du nombre des gravures contre-révolutionnaires produites à partir d'octobre 1791 : 9 en novembre, 14 en décembre, 18 en janvier, 22 en février, 32 en mars, mais seulement 17 en avril, 9 en mai, 4 en juin, 5 en juillet, 2 en août [11]. En réalité la campagne de propagande des contre-révolutionnaires qui utilisent conjointement images et textes a commencé dès le printemps 1790, comme nous avons pu le démontrer à partir de l'exemple des *Entretiens des Bourbons* [12]. En février-mars 1792, période d'acmé de la production royaliste, Boyer de Nîmes signe des pages très fortes dans son *Journal du peuple* pour stigmatiser la puissance perverse des caricatures. On peut lire successivement :

> « La malignité des faiseurs de caricatures est bien loin de se ralentir ; chaque jour en voit paraître de nouvelles. Celle d'hier représentait un officier municipal en écharpe, dansant avec assez de maladresse sur la corde tendue. À un bout de son balancier est attaché le livre de la Constitution, à l'autre le bonnet de la liberté rempli de pains de sucre. Soit que le dessinateur ait voulu exprimer que le poids du sucre l'emporte sur celui de la Constitution, soit qu'il ait voulu faire entendre que l'officier municipal a l'intention de favoriser quelques personnes du peuple qui le regardent et qui tendent des bras impatients vers les pains de sucre [13] ; l'extrémité du balancier à laquelle ils sont attachés penche d'une manière alarmante pour le danseur qu'elle paraît entraîner. Au bas de la gravure est écrit : encore une fois, gare au faux pas. Cette caricature se trouve chez Wébert, libraire au Palais-Royal, n°203. » [14]

5 Puis, opinion plus importante encore si l'on considère le flux de la production :

> « Il en paraît tant qu'il faut renoncer, au moins pour aujourd'hui, à les décrire. Les Français faisaient autrefois une chanson pour chaque événement, aujourd'hui, c'est une caricature. Le sel attique est passé de la plume au burin. Les plus remarquables de cette semaine [suit une liste qui se termine par] Le dégel de la Nation. Cette dernière est vraiment ingénieuse et piquante. C'est une prophétie gravée dont l'exécution commence ; elle est remplie de détails intéressants. » [15]

6 Outre les commentaires de Boyer de Nîmes sur les gravures qui viennent de paraître, le *Journal du peuple* nous apporte une précision importante sur la date de la première livraison de l'*Histoire des caricatures de la révolte des français*. En effet, on peut y lire, au numéro du 16 avril 1792 que paraît la « seconde livraison » de cette histoire des caricatures, ce qui place la première livraison au 8 avril [16]. Loin de ne revêtir qu'un aspect factuel, ce qui la réduirait au rang de simple anecdote, cette mention est importante car elle permet d'approcher une datation plus exacte de la succession des caricatures présentées par Boyer de Nîmes dans son ouvrage. Chemin faisant, on pourra confronter l'état matériel de la publication et le choix des gravures présentées avec la marche de la Révolution, de la déclaration de guerre à la journée du 20 juin, puis à celle du 10 août 1792. Le projet éditorial de Boyer de Nîmes est dans le fond assez simple : mettre sous les yeux de ses lecteurs quelques caricatures choisies tantôt parmi les œuvres de ceux qu'il nomme « les factieux », tantôt parmi celles des contre-révolutionnaires. Il explique et justifie ses choix dans un « avertissement » préliminaire :

> « Je dois prévenir mes lecteurs que les planches se trouveront dans cet ouvrage à la fin de l'article qui les concerne et que chacun de ces articles sera précédé de l'explication des caricatures. Ce sommaire indispensable permettra dans le cas de mieux entendre ce que j'aurai à dire. »

7 Boyer annonce ensuite la date de la première publication « début avril », ce qui correspond à l'information qui avait été donnée dans le *Journal du peuple* ; la forme matérielle de son ouvrage est précisée, puisqu'il s'agira d'un « cahier avec deux gravures au lavis imprimées en bistre et 32 pages de discours ». Mais il ne pourra pas s'en tenir à un programme aussi ambitieux et doit progressivement réduire la partie descriptive, tandis que ses commentaires se transforment de plus en plus en une logorrhée enflammée et de plus en plus éloignée du sujet des gravures. Soucieux du succès commercial de son entreprise éditoriale, Boyer de Nîmes indique les différentes adresses où l'on peut souscrire un abonnement, ainsi que les prix : rue Basse du Rempart de la Madeleine, ou chez Wébert au Palais-Royal, ou encore chez Dufresne, libraire, à côté de la grande salle au Palais. La souscription coûte cinquante livres pour un an et quatre volumes, tirés sur papier de Hollande. Il indique même que, au-delà de 500 exemplaires, les planches d'impression des gravures devant être rectifiées en raison de leur usure, le tirage sera volontairement limité à mille exemplaires, qui seront servis aux abonnés en fonction de leur numéro de souscription. Pareilles précautions peuvent se comprendre si l'on considère que Boyer de Nîmes vise un lectorat amateur de beaux livres et de belles estampes, qui accepte de payer relativement cher pour de la bonne qualité. Bien que soucieux de prendre des engagements éditoriaux, il annonce d'emblée qu'il ne les tiendra pas, et propose même à ses lecteurs de se débarrasser des textes et des images qui lui déplairaient trop :

> [Ses avis personnels] « qui risqueraient de faire parler à Apollon le langage de Plutus » [pourront être rejetés] « j'imprimerai séparément les avis de ce genre que j'aurai à mettre sous les yeux de mes souscripteurs pour qu'ils puissent les rejeter lorsqu'ils feront relier cette collection. »

8 Prudence de Boyer de Nîmes, qui inscrirait sa démarche dans une réserve que la lecture de ses écrits ne cesse de démentir ? Ou, en suggérant un aspect sulfureux de cette *Histoire des caricatures*, n'avons-nous pas affaire à une astuce commerciale destinée à attirer un public nombreux ? Car le sujet est complexe, comme il le rappelle ensuite :

> « Il n'en est pas des caricatures comme des énigmes et des logogriphes qu'on ne veut plus voir quand on en connaît les mots ; mais il en est d'elles comme il en est des allégories et des emblèmes qu'on ne peut regarder avec plaisir quand on les comprend parfaitement : d'ailleurs il est nécessaire de bien faire entendre les caricatures pour ne laisser échapper aucune des particularités de leur histoire. »

9 Les textes de Boyer de Nîmes sont toujours très simples, très directs et très démonstratifs, surtout dans les descriptions qui ne laissent de côté aucun signe, aucune mention susceptible d'éclairer le sens des estampes ; en revanche, la nature de ses commentaires, qu'il nomme « explication » de la gravure, varie selon les cas, d'une mise en perspective historique plus ou moins détaillée à de très longs discours comminatoires, à l'encontre des « factieux », mais surtout des protestants et des jansénistes, qu'il ne perçoit jamais autrement que comme les auteurs du complot ayant causé la Révolution. Comme il nous y conduit lui-même, laissons-nous emporter par le langage des allégories, qui constituent les deux frontispices ouvrant chacun des deux volumes de l'*Histoire des caricatures de la révolte des* français, comme d'ailleurs sur la description qu'il fait de l'image *Ils ne voulaient que notre bien*, caricature bien astucieuse mettant en scène un aristocrate, un clerc et un magistrat, tous trois face à l'homme du peuple accablé !

Allégories et caricatures

10 L'introduction générale de l'ouvrage de Boyer de Nîmes est insérée entre les pages 7 et 13, c'est-à-dire après l'explication du frontispice du volume 1, lui réservant ainsi une place à part (ill. 1) ; cette première illustration, placée en frontispice, appartient au même registre graphique que nombre de gravures éditées par le royaliste Michel Wébert, marchand libraire au Palais-Royal, comme, par exemple, *Le nouveau calvaire*, qui figure « Louis XVI mis en croix par les révoltés [17] ».

(ill.1) Frontispice, dans *Histoire des caricatures…, op. cit.,* vol. 1, p. 57.

11 Le frontispice n'a pas de titre, mais la description donnée par Boyer de Nîmes est lumineuse [18] :

> « Ce frontispice représente l'état actuel du royaume.
> La France, la tête appuyée sur un tronçon de colonne, les pieds en haut, le visage apoplectique, les yeux fermés, l'air concentré, se soutient à peine à l'aide de ses mains dans cette situation violente.
> Elle est entourée de débris, de sceptres, d'armoiries, d'épées, d'encensoirs, de croix ; et non loin d'elles [sic] se trouvent en entier des torches, des sabres, des poignards, des piques, une bouteille de poison.
> Elle porte sur ses pieds la constitution et c'est avec eux et au moyen de quelques rubans tricolores qu'elle tient une épée sur la pointe de laquelle est hissé le bonnet de la liberté. Il est orné de la cocarde nationale.
> Sur les régions du foie et de la rate se trouvent les lettres initiales des mots Peuple souverain. Sur les bras et sur les jambes celles de Pouvoir Législatif et sur le front qui est en dessous de tout le reste en raison de la position forcée de la France, celles de Pouvoir exécutif.
> On voit dans le lointain des châteaux incendiés, des hommes massacrés.
> Un chevalier français indigné s'approche de la France ; il est armé de toutes pièces, il porte un écharpe blanche, la visière de son casque est baissée, sa lance est en arrêt et il en dirige la pointe vers le livre de la constitution et contre la France qu'il veut renverser pour la remettre sur pied.
> Au devant de lui on voit au travers d'épais nuages et au moment de se cacher derrière l'horizon, la lune sur le disque de laquelle on lit à peine ces paroles : La Nation, la Loi, le Roi.
> Mais tandis que le chevalier veut combattre, un ecclésiastique chargé de chaînes adresse au ciel de ferventes prières. L'Être suprême se laisse toucher et il fait aussitôt apparaître le Soleil brillant de justice au milieu duquel sont écrites en lettres de feu ces prophétiques paroles Mané, Thécel, Pharès, ton règne va finir, tracées autrefois pas une main divine pour apprendre au dernier roi des Babyloniens, Balthasar, que ses actions venaient d'être pesées et que ses jours étaient accomplis. »

12 Plusieurs caricatures patriotes portaient en légende, afin de se dispenser d'explications, « l'allégorie est assez claire pour se passer de commentaires ». Ici aussi, pourrait-on dire, l'allégorie est assez claire et l'on pourrait presque faire l'économie d'une description. Cependant, quelques points dans le commentaire de Boyer de Nîmes méritent d'être repris et explicités en confrontation étroite avec le document ; tous les signes ont leur importance, car aucun n'est présent par hasard ou en toute innocence. Sur l'image, la France, quasiment crucifiée à l'envers, pose sa tête sur une colonne tronquée, signe funéraire emblématique d'une fin, signe aussi d'un renversement du monde de bien mauvais augure dans la mesure où elle a les yeux fermés (donc plus aucune vigilance) et le visage « apoplectique » (donc une souffrance que renforce le mouvement de ses bras et de ses mains : cette France est bien peu équilibrée). Les débris épars autour d'elle, vestiges de l'Ancien Régime, sont mis en face des signes des guerres civiles à venir (torches, sabres et piques). Le volume de la Constitution est posé entre sur ses jambes et l'on ne peut que penser aux remarques ironiques faites par les royalistes sur le long et difficile enfantement de la Constitution, autrement dit la fille à Target, ou targettine [19]. Le bonnet de la Liberté, orné de la cocarde nationale, domine cette Constitution et se trouve placé en position supérieure sur la gravure : ici, Boyer de Nîmes récupère sans hésiter le bonnet rouge, qui donne un sens particulièrement clair à l'image [20]. La suite des annotations concernant le « peuple souverain », le « pouvoir législatif » et le « pouvoir exécutif » s'inscrit dans la tradition organiciste des représentations des politiques : ici, Boyer de Nîmes reconnaît, sans doute en se

désespérant, que le véritable pouvoir est du côté du « peuple souverain » puisqu'il inscrit les lettres « PS » sur le foie et la rate, organes de l'action du corps de la France, « PL », le pouvoir législatif, sur les bras et les jambes, membres moteurs, tandis que le « PE », le pouvoir exécutif, qu'il fait siéger sur son front est condamné à l'inaction « en raison de la position forcée de la France ». Tandis qu'à droite, un homme d'Église, chargé de chaînes, en appelle à la puissance divine, un chevalier casqué et armé s'avance vers le corps crucifié à l'envers de la Nation française ; le mouvement de sa lance rappelle celui du soldat romain blessant le côté du Christ pour s'assurer de sa mort, ou encore le geste de « Robespierre à cheval sur la Constitution suivi de la gente jacoquine présente au bout d'une pique une éponge imbibée de fiel », comme le précise la lettre du *Nouveau calvaire*. Par l'insertion d'écrits dans le dessin, Boyer de Nîmes, comme le sera David au cours de l'année suivante, s'avère décidément un excellent « homme de médias », pédagogue à souhait. Or, et c'est ici que se joue toute la force de ce frontispice qui oppose deux registres de puissances tutélaires divinisées, le soleil qui luit, en haut à gauche, porte la formule fameuse *Mane, Thécel, Phares* ; il est confronté, dans une diagonale parfaite passant par le livre de la Constitution, avec la lune, en bas à droite, et la nouvelle devise, « la Nation, la Loi, le Roi ». Immanence des prophéties divines, le thème du *Mané, Thécel, Pharès* sera employé peu de temps après, en janvier 1793, par le dessinateur et graveur patriote Villeneuve sur la gravure, *Louis le traître, lis ta sentence* [21]. Villeneuve figure un bras anonyme, sortant d'un mur de pierres bien appareillées, pour écrire à l'aide d'une plume ces paroles fatales à l'encontre de Louis XVI : « Dieu a calculé ton règne et l'a mis à fin, tu as été mis dans la balance et tu as été trouvé trop léger ». Rappelons que, selon la tradition biblique, ces trois mots auraient été inscrits dans le ciel en lettres de feu, de la main de Dieu, pendant le festin de Balthazar ; on pourrait les traduire approximativement comme « il a été calculé, il a été pesé, il a été trouvé trop léger », formules terribles au regard du jugement dernier. Mais, tandis que Villeneuve s'adresse explicitement à Louis XVI, juste après son jugement, sans formuler d'autre commentaire qu'une traduction approximative, chez Boyer de Nîmes la terrible formule qui s'adresse à la France constitutionnelle est complétée d'une menace explicite : « ton règne va finir ». Les mêmes références sont utilisées en France pour deux combats pourtant bien antinomiques, tandis que Gillray, le grand maître de la caricature anglaise utilise encore la formule, devenue « Mene, Tekel, Upharsin » sur une gravure en couleurs de grand format contre Napoléon, diffusée en 1803, *Hand-writing (the) upon the wall* [22]. Ce vocabulaire religieux à visée eschatologique qui ne serait plus compréhensible aujourd'hui renvoie à une culture disparue très éloignée de nous.

13 Tandis que le frontispice ouvrant le premier volume de l'*Histoire des caricatures* figurait une France à l'envers, celui du second volume, beaucoup moins travaillé, s'inscrit dans un registre allégorique positif, extrêmement traditionnel, académique et intemporel (ill. 2). Mais, dans son commentaire, Boyer de Nîmes introduit les éléments factuels renvoyant à l'histoire des années terribles qui se sont déroulées depuis la séance royale du 23 juin 1789 ([23]) :

> « La Vertu sous les traits de Minerve portant un étendard aux armes de Louis XVI, et la Gloire appuyée contre un obélisque surmonté de la couronne de l'immortalité, se sont approchées de Clio qui vient d'écrire l'histoire de France.
> Affligées de ce qui est renfermé dans les livres de cette histoire qui contiennent les détails de ce qui s'est passé dans ce royaume depuis la séance royale du 23 juin 1789, jusqu'au mois de juillet 1792, elles veulent déchirer le cahier dans lequel se trouve

> le narré des événements qui ont eu lieu pendant ces trois années et elles l'arrachent du volume avec autant d'empressement que d'indignation.
> La Muse de l'histoire recule interdite et voit sans peine qu'on fait ce larcin à la postérité. Elle attend que la gloire et la vertu aient emporté les livres qui devaient perpétuer les outrages qu'on leur fait essuyer en France, pour consigner dans ses fastes ce qu'elle doit dire de la clémence de Louis XVI.
> Cependant la renommée plane dans les airs, proclame l'héroïsme de ce roi bienfaisant, de sa magnanime et courageuse épouse, et elle apporte la couronne de laurier que l'univers étonné, et la partie saine des Français qui jugent ces souverains comme les jugera la postérité, décernent à Louis XVI et à Marie-Antoinette d'Autriche. »

(ill.1) Frontispice, dans *Histoire des caricatures…, op. cit.,* vol. 2, p. 7.

14 Tous les signes qui apparaissent ici correspondent au vocabulaire graphique des iconologies traditionnelles : une renommée, couronne de laurier à la main et trompette à la bouche, porte un étendard sur lequel on peut lire « Héroïsme de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche ». Mais la Minerve au casque empanaché est beaucoup plus guerrière que le nom de « Vertu » qui lui est donné ; la Gloire, en revanche, n'a aucun des attributs belliqueux qui lui étaient associés traditionnellement. Toutes les deux désignent du doigt le grand registre qui raconte les événements en commençant par la mention « séance royale du 23 juin 1789 », sur la page de gauche et, sur la page de droite, les mentions « Histoire de France/juillet 1792/Clémence de Louis XVI » : Boyer de Nîmes nous explique que la Gloire et la Vertu s'apprêtent à arracher ces pages, sous le regard effrayé de Clio, l'Histoire, qui renonce à écrire la suite des événements (le sablier du temps est à terre, au premier plan à droite). Cependant, l'observation de l'image ne montre rien de tel, ni dans la gestuelle des personnages, ni sur leurs visages. Est-ce à dire que Boyer aurait réutilisé une allégorie antérieure ? Son commentaire donne un sens violent à une représentation somme toute assez neutre, ce qui montre bien le problème de l'interprétation des images et relativise la question de leur soi-

disant polysémie, car ce n'est pas toujours l'image qui est polysémique, mais ce sont souvent les réponses que nous donnons aux questions que nous avons choisi de lui poser. Le commentaire des images, surtout politiques, révèle davantage de choses sur les opinions du locuteur que sur le document lui-même.

15 Mais l'objet principal du périodique de Boyer de Nîmes étant, selon ses propres termes, de raconter *L'histoire des caricatures de la révolte des français*, reste à savoir quelle est sa définition personnelle du mot « caricature » :

> « Caricature est un mot emprunté à l'italien ; il signifie charge. La charge en peinture est un caractère plus ou moins hyperbolique donné à un portrait ou à un dessin quelconques [...] L'homme de lettre enveloppe la vérité qu'il veut faire entendre aux oppresseurs ou aux tyrans dans le voile de l'Apologue ; le peintre la cache sous le masque de la caricature. Celui qui savait le mieux autrefois la raison pour laquelle on avait employé tels ou tels emblèmes, telles ou telles allégories dans la science numismatique, était celui qui connaissait le mieux l'histoire de son temps. Celui qui sait aujourd'hui la raison pour laquelle on a fait telle ou telle caricature et qui n'ignore pas le fait historique ou l'anecdote qui la firent graver, peut être d'un grand secours aux écrivains qui consigneront un jour dans les fastes de l'histoire les événements surprenants de notre temps. Ce sera donc faire une chose utile que d'écrire la tradition des caricatures, puisqu'elles ont toujours ridiculisé ou célébré d'une façon emblématique les hommes ou les événements fameux. Les caricatures ont été dans tous les temps un des grands moyens qu'on a mis en usage pour faire entendre au peuple des choses qui ne l'auraient pas assez frappé si elles eussent été simplement écrites. Elles servaient même à lui représenter, avant qu'il ne sût ni lire ni écrire différents objets qu'il importait de lui transmettre ; et alors elles étaient pour lui ce qu'elles sont à présent, une écriture parlée. L'invention des caricatures n'est donc pas futile comme elle le paraît au premier coup d'œil ; elle est encore moins nouvelle [...] Lorsque les hiéroglyphes furent multipliés à l'infini chez les Égyptiens et qu'ils eurent composé un mystérieux assemblage, ils devinrent inintelligibles pour le peuple parce que pour les comprendre il fallait se livrer à une étude longue et pénible de la tradition qui les expliquait. Il en arriverait autant des caricatures dans lesquelles se trouve consignée l'histoire de la plupart des événements de notre temps, si l'on ne se hâtait d'écrire la tradition qui nous les explique. » [24]

16 Le projet pédagogique de Boyer de Nîmes se dévoile parfaitement ici : les caricatures, dont il écrira plus loin « que dans toutes les révolutions les caricatures ont été employées pour mettre le peuple en mouvement, et l'on ne saurait disconvenir que cette mesure ne soit aussi perfide que ses effets sont prompts et terribles », doivent être expliquées, de façon à être comprises, mais aussi pour éviter les tempêtes qu'elles peuvent causer. Car, observe-t-il encore plus loin :

> « [...] il est à remarquer que les caricatures sont le thermomètre qui indique le degré de l'opinion publique, il est à remarquer encore que ceux qui savent maîtriser ses variations savent maîtriser aussi l'opinion publique [...] C'est après toutes ces importantes considérations que je me suis déterminé à écrire l'histoire des caricatures. Un autre pourrait mieux dire, sans doute, mais un autre n'aurait pas mieux que moi le courage de la vérité. C'est à son nom que je prie mes lecteurs de m'honorer de leur attention, ils verront bientôt combien est vaste le champ que je vais ouvrir à leurs réflexions. J'en ai assez dit pour prouver que mon ouvrage sera rien moins que futile, et je dois maintenant faire connaître la marche que je suivrai. En jetant les yeux sur le grand nombre de caricatures qui ont paru, j'aperçois au premier coup d'œil qu'elles sont distinctement rangées dans deux classes. On compte dans la première celles qui ont été faites pour la révolte et dans la seconde celles qui lui sont contraires.

> Je démontrerai dans l'une que tous les moyens ont paru bons aux factieux qui ont voulu renverser l'autel et le trône ; et je ferai voir que les caricatures sont un de ceux qu'ils ont employés avec le plus d'art, de constance et de succès pour égarer et soulever le peuple. Je prouverai dans l'autre que les caricatures ont été dirigées contre les tyrans, les jongleurs et les fripons, qu'elles n'ont pas peu contribué à démasquer dès l'instant que l'opinion publique qu'elles ont souvent éclairée est retournée vers la raison. » [25]

17 La suite de l'introduction reprend pour partie le prospectus publicitaire mentionné au début du présent article. Boyer de Nîmes s'engage à présenter des caricatures prises dans les deux camps opposés, mais il mentionne quand même : « je dois faire observer cependant que, pour éviter la monotonie ou donner un développement nécessaire je ne suivrai pas avec une scrupuleuse exactitude la règle que je m'impose à cet égard » [26]. Au bout du compte, il publie 38 gravures (dont les deux frontispices étudiés), 21 d'entre elles sont adaptées de caricatures déjà publiées par les patriotes, et 15 sont clairement contre-révolutionnaires (17 si l'on considère le sujet de chacun des deux frontispices). Il a donc à peu près réussi à tenir la balance équilibrée entre les deux camps. Mais, si l'examen de ses descriptions d'images montre un souci de précision et de sobriété, car il se place presque toujours au niveau du visuel, ses commentaires sont parfois très éloignés des documents et toujours très enflammés, en pour ou en contre selon qu'il s'agit de gravures patriotes ou contre-révolutionnaires. Comme il est impossible de traiter les quelque 680 pages et les 38 gravures de l'*Histoire des caricatures*, nous en avons choisi deux, qui figurent parmi les premières estampes publiées, et qui nous semblent assez représentatives de l'ensemble du projet de Boyer de Nîmes (*Il [sic] ne voulaient que notre bien* (ill. 3) et *Le réveil du Tiers-État*) et de la façon dont il expose, pour la condamner, l'iconographie patriote [27]. La première est décrite ainsi :

> « Cette gravure était sans titre ; on avait seulement écrit au bas : ils ne voulaient que notre bien. C'est une véritable caricature, les figures et l'action des différents personnages, et le ridicule que le dessinateur ou, pour mieux dire, celui qui dirigeait son crayon a jeté sur eux le dénotent assez. Un évêque donne sa bénédiction à un paysan qui a déposé à ses pieds des sacs d'argent, son bâton et son chapeau, et qui la reçoit avec une dévotion et une humilité telles qu'elles démontrent qu'il s'estime trop heureux de l'obtenir pour ses pistoles. Plus loin, un gentilhomme accorde à un de ses vassaux la faveur de lui baiser la main ; et celui-ci en est si pénétré qu'il ne s'aperçoit pas que son seigneur va lui passer au col la chaîne de la servitude ou pour mieux dire, qu'il n'y fait pas attention tant il est enchanté de l'honneur qu'il reçoit. À gauche et sur le troisième plan se trouve un magistrat qui donne quelques lignes d'écriture en échange des écus qu'un de ses clients lui apporte dans son chapeau et qu'il verse sur une table. Les figures de l'évêque, du gentilhomme et du magistrat rassemblent tous les traits que l'ignorance et la mauvaise foi peuvent présenter, et celles des paysans, tous ceux que la bonhomie et la stupidité donnent lieu de remarquer.
> Il est clair que le but de l'auteur de cette caricature a été de se moquer de tous les personnages qu'il représente et de les rendre également méprisables aux yeux du peuple. » [28]

18 L'explication, longue de cinq pages, s'apparente à une paraphrase de la gravure. Boyer de Nîmes cite longuement un extrait de l'*Essai sur l'art de constituer les peuples*, du comte de Montlosier, dans lequel celui-ci affirme que :

> « La révolution a été préparée dans le silence et les ténèbres et n'a jamais osé se montrer qu'enveloppée d'un voile hypocrite [...] mais on a fait envers ce peuple simple et crédule comme envers ce sexe faible qu'un art insidieux mène peu à peu au désordre et au crime. Ce n'est qu'à force de le circonvenir d'images licencieuses ou de prouesses chimériques, ce n'est qu'à force de l'attaquer dans ses mœurs, dans

ses opinions, dans ses habitudes, qu'on est parvenu à dissoudre toutes ses attaches, et à le porter par degrés à tous les genres de folies et d'excès. » [29]

(ill.3) *Ils ne voulaient que notre bien*, dans *Histoire des caricatures…, op.cit.*, vol. 1, p.74.

19 Le reste des commentaires de Boyer de Nîmes ne fait que reprendre l'antienne habituelle : « les écrits des philosophes et des athées » ont trompé l'opinion en prononçant « ce grand mot de liberté pour faire entendre ce qu'on ne dit que quelques temps après, *qu'il fallait secouer le j*oug des prêtres ». Quant au mot *d'égalité*, il a, poursuit Boyer de Nîmes, permis de faire croire « qu'un roi est un homme comme un autre, et que comme *un est beaucoup moins fort que mille*, la volonté de mille doit l'emporter sur un seul » [30]. Dans le reste de son commentaire, Boyer de Nîmes procède à son habituelle condamnation des idées des Lumières et du principe démocratique. Il examine l'image comme un jeu d'ombres et de faux semblants en observant les postures des représentants des trois ordres : le clergé, un bien improbable évêque décimateur, est au premier plan, un aristocrate à droite en train de ligoter l'un de ses vassaux figure la noblesse, le tiers étant représenté par la figure honnie d'un magistrat tout occupé à faire payer ses services. Le tout, associé au titre, « ils ne voulaient que notre bien », apparente cette caricature patriote aux images de propagande dénoncées par Montlosier.

20 Très logiquement, la caricature suivante présente *Le réveil du Tiers-État* (ill. 4), thème adapté d'une très belle estampe patriote en couleurs, qui avait été déclinée sur plusieurs modèles, avec des dimensions différentes, des modifications de la taille de la Bastille, de la gestuelle du patriote au premier plan ou de la place des deux représentants du clergé et de la noblesse à côté de lui. Boyer de Nîmes produit une gravure de dimensions modestes (celles de sa feuille de papier), en hauteur et qui paraît être la contre-partie de l'original patriote (l'homme du tiers se trouve sur la gauche de l'estampe). La description est assez sobre et compte à peine deux pages, tandis que le

commentaire, très éloigné du sujet, en occupe sept. En effet, il profite de cette caricature extrêmement simple et facile à comprendre, pour faire un long procès contre Necker qui s'ouvre sur cette assertion de Grotius : « une mauvaise tête suffit pour renverser un empire » [31]. Necker, protestant et financier, est donc responsable de tous les maux, même celui d'avoir convoqué « les États généraux que les parlements demandaient parce qu'ils croyaient être certains qu'on ne leur accorderait pas », d'en avoir changé les modalités de la représentation (doublement du tiers, acceptation des protestants).

(ill. 4) *Le réveil du Tiers-État*, dans *Histoire des caricatures…*, *op.cit.*, vol. 1, p. 85.

21 Boyer de Nîmes s'emporte :

> « Qu'arriva-t-il alors ? Tous les principes philosophes-politiques des protestants furent préconisés. L'hypocrisie devint un art, la licence se cacha sous le masque de la liberté, la calomnie s'enveloppa dans le voile de la vérité et Necker osa dire aux français qui le crurent que la liberté de la presse était devenue indispensable pour les éclairer. » [32]

22 Suit alors une longue liste des méfaits de Necker, qui « a soldé les écrivains qui ont exalté l'imagination des français », suscité les insurrections en Bretagne et en Provence, affamé Paris, et la liste est encore longue, avant d'en arriver à une conclusion sans appel :

> « C'est donc monsieur Necker qui a réveillé le Tiers-État et non la douleur que lui causait la pesanteur de ses chaînes, ni le bruit qu'on faisait en démolissant la Bastille. Mais ce ministre avait-il effectivement le projet de détruire la religion catholique en France pour y établir sa secte républicaine, c'est ce qu'il va nous apprendre lui-même [Et Boyer de se retrancher ensuite derrière les écrits de Necker] » [33]

23 Engagé dans les combats de son temps, Boyer de Nîmes était aux premières loges pour comprendre les moteurs de l'opinion et en analyser les ressorts, de façon à dénoncer la

faction des « jacoquins », épithète qui lui est habituelle, mais aussi à utiliser les mêmes armes pour défendre les intérêts de sa faction. Tout au long de la période révolutionnaire, les clubs ont débattu, les journaux se sont affrontés et les orateurs ont dénoncé leurs ennemis, les prises de position partisanes ont parfois fluctué au gré d'événements multiples et souvent difficiles à appréhender : dans ce maelström d'idées, d'invectives et d'anathèmes, les caricatures, dont la fonction est toujours polémique et destructrice, ont acquis définitivement une place de premier plan dans le discours politique. L'œuvre de Boyer de Nîmes en montre les effets, mais aussi les dangers, car, nous répète-t-il à longueur de pages, elles ne reflètent pas la réalité tant elles sont mensongères et manipulatrices. Croyons-en l'un des orfèvres en la matière, jugé et exécuté en 1794 pour ses activités dans les complots contre-révolutionnaires de Nîmes.

NOTES

1.Annie DUPRAT, « Iconographie historique : une approche nouvelle ? », Actes du colloque *La Révolution à l'œuvre*, à paraître, Rennes, P.U.R.
2.Claude LANGLOIS, « Démontrer et faire voir : Boyer de Nîmes et la caricature de la Révolution », *L'historien et l'image, de l'illustration à la preuve*, Metz, 1998, pp. 125-135 ; Anne-Marie DUPORT, *Terreur et Révolution à Nîmes en l'an II (1793-1794)*, Paris, Jean Touzot, 1987.
3.L'emploi systématique du mot « révolte » montre de quelle manière Boyer considère la Révolution, insurrection illégitime contre la norme, qui est la monarchie.
4.*Histoire des caricatures de la révolte des français*, avant-propos.
5.Une longue lettre de Boyer de Nîmes, publiée dans *Le Moniteur* du 27 octobre 1790, est signée « substitut du procureur de la commune et député à Paris du corps municipal de Nîmes » ; voir *Lettre de Monsieur Boyer aux rédacteurs du Moniteur (23 octobre 1790)*, BNF, 8°Lb39 9474, 12 pages.
6.Claude LANGLOIS, *La caricature contre-révolutionnaire*, Paris, 1988, p. 17.
7.Le *Journal du peuple* (BNF, Lc2 665) est imprimé rue Basse du Rempart de la Madeleine n°22, comme le sera l'*Histoire des caricatures de la révolte des français*, signe d'une installation technique et financière de Boyer de Nîmes sur la place de Paris. Mais le *Journal du peuple* n'est pas illustré, contrairement à ce qu'écrit Michel Vovelle, dans « La caricature révolutionnaire comme test d'acculturation politique », *L'histoire au prisme de l'image, L'historien et l'image fixe*, Jean-Louis JADOULLE, Martine DELWART, Monique MASSON (dir.), Université catholique de Louvain, 2002, vol. 1, p. 132.
8.Annie DUPRAT, « Le commerce de la librairie Wébert à Paris sous la Révolution », *Dix-Huitième siècle*, n°33, 2001, pp. 357-366.
9.*Gare le faux pas, Journal du peuple* du 1er février 1792, p. 3 et *Histoire des caricatures*, vol. 1, pp. 281-288 ; *Grand convoi funèbre de leurs majestés jacobins, Journal du peuple* du 2 février 1792, p. 7 et *Histoire des caricatures*, vol. 1, pp. 99-130 ; *La bascule patriotique, Journal du peuple* du 7 février 1792, p. 26 et *Histoire des caricatures*, vol. 1, pp. 159-162 ; *ça n'ira pas, ça ira, Journal du peuple* du 17 février 1792, p. 66 et *Histoire des caricatures*, vol. 1,

pp. 401-410; *La balance de Thémis, Journal du peuple* du 23 avril 1792, p. 353 et *Histoire des caricatures*, vol. 1, p. 13 octobre 1-158

10. Archives nationales, W 369, dossier Wébert ; Annie DUPRAT, « Le commerce de la librairie Wébert (...) », art. cit.

11. Claude LANGLOIS, *La caricature, op. cit.*, p. 13.

12. Annie DUPRAT, « Louis XVI morigéné par ses ancêtres en 1790 ; *Les entretiens des Bourbons* », *Dix-Huitième siècle*, n°26, 1994, pp. 317-332.

13. Boyer avait expliqué précédemment que des émeutes qui s'étaient déroulées les 22 et 23 janvier précédents avaient eu pour cause un renchérissement artificiel du prix du sucre.

14.*Journal du peuple*, 1er février 1792, p. 3.

15.*Ibid.* 23 mars 1792, p. 210. La gravure *Le dégel de la Nation* représente une statue de glace, figurant la Nation/République française en train de fondre au soleil de la monarchie, malgré les efforts des journalistes patriotes pour la refroidir ; elle sera reprise à Venise en 1799, après la fin du « triennio » jacobin. L'opinion de Boyer de Nîmes sur son aspect « prophétique » est fondée : voir Annie DUPRAT, « Le dégel de la Nation », *Histoire, images, imaginaire*, Pascal DUPUY (dir.), Pise, Edizioni Plus, 2002, pp. 51-58 (ne pas confondre avec *Histoire, Images, Imaginaires*, Annie DUPRAT et Michèle MÉNARD (dir.), Le Mans, 1998).

16.*Journal du peuple*, 16 avril 1792, p. 318.

17.*Le nouveau calvaire*, BNF, coll. Hennin 10 899 ; voir aussi Claude LANGLOIS, *Les sept morts du roi*, Paris, Anthropos-Économica, 1992, p. 127.

18.*Histoire des caricatures*, *op. cit.,* vol. 1, pp. 5-6.

19. Du nom de l'avocat Target, député chargé de rédiger la Constitution de 1791.

20. La symbolique du bonnet rouge, assez simple et très commune, est largement antérieure à la Révolution française, puisqu'il figure déjà dans les *Emblemata* d'Alciat, rédigés en 1531, et qu'on le remarque dans les processions funéraires qui se déroulent à Mexico en l'honneur de Charles-Quint en 1558.

21. Voir l'illustration dans Annie DUPRAT, *Les rois de papier*, Paris, Belin, 2002, p. 82.

22.*Hand-writing (the) upon the walled*, de Gillray, Musée Carnavalet, cabinet des dessins, PC hist 31E et BNF, estampes, collection De Vinck 7716.

23.*Histoire des caricatures*, *op. cit.,* vol. 2, pp. 3-4.

24.*Histoire des caricatures*, vol. 1, pp. 7-9. Les crochets correspondent à des développements sur les caricatures italiennes, Annibal Carrache et Léonard de Vinci, ou françaises, Jacques Callot.

25.*Histoire des caricatures*, *op. cit.,* vol. 1, pp. 11-12. Les crochets correspondent à un développement sur l'utilisation de la caricature par les réformés de Hollande, ou par les protestants français contre Louis XIV et son entourage.

26.*Ibid*, p. 13.

27.*Ils ne voulaient que notre bien*, vol. 1, pp. 67-74 ; *Le réveil du Tiers-État*, vol. 1, pp. 75-85.

28.*Histoire des caricatures, op. c*it., vol. 1, pp. 67-68.

29.*Id.*, p. 73. Le comte de Montlosier (1755-1838), était alors en émigration.

30.*Id.*, pp. 70-71. Les italiques sont dans le texte original.

31.*Id.*, p. 77.

32.*Id.*, pp. 79-80.

33.*Id.*, p. 82.

RÉSUMÉS

Au printemps 1792, un journaliste royaliste, originaire de Nîmes et polémiste virulent, Jacques-Marie Boyer-Brun, lance une publication par feuillets, Histoire des caricatures de la révolte des français. Le 10 août met un terme brutal à cette entreprise pédagogique originale qui visait à présenter quelques-unes des caricatures patriotes qui ont eu le plus de succès, à en expliquer les signes et le contexte, pour les vilipender et montrer tous les méfaits de la Révolution. Politique avisé, Boyer se montre également un fin sémiologue, qui, partant du langage traditionnel des allégories, montre comment se construisent les caricatures et quelles sont les stratégies marchandes les plus appropriées pour les diffuser.

Royalist Looks at the Revolution : Jacques-Marie Boyer de Nîmes In the spring of 1792, a royalist journalist originating from Nîmes, Jacques-Marie Boyer-Brun, who was a virulent polemicist, launched a loose-leaf publication entitled A History of the Caricatures of the Revolt of the French. The 10th August put a sudden stop to this original educational initiative, whose aim was to present some of the patriotic caricatures that had met with the most success, explain their meaning and context, in order to vilify them and denounce all the sins of the Revolution. A shrewd politician, Boyer was also an astute semiologist, who, using the traditional language of allegory, showed how caricatures were constructed and which marketing techniques were best suited to circulate them.

INDEX

Mots-clés : Contre-Révolution, presse, allégories, caricatures, tribunal révolutionnaire, trois ordres

AUTEUR

ANNIE DUPRAT

Centre d'histoire culturelle, Université de Versailles-St-Quentin-en-Yvelines, 3 rue de la Grande Chaumière, 75006 Paris